



PAF!

4

Programmation Active en Finistère
architecture & paysage en résidence

Édition 2025

« De l'audace ! »

Nicole Segalen-Hamon, maire de Carantec - PAF! 2022

« Au delà d'un événement, il faut que ce soit un avènement. »

Dr Burot, psychiatre à l'EPSM - PAF! 2025

« Ici et maintenant, nous voulons mobiliser des personnes partageant un espace et un temps pour les transformer. Ici et maintenant, nous voulons saisir des problématiques urbaines d'intérêt général et les arracher au désintérêt généralisé dont elles semblent prisonnières. Ici et maintenant, nous voulons nous donner les moyens d'expérimenter par les actes, en contredisant les habitudes, en contrariant les rigidités réglementaires, en contrevenant à la sèche rationalité de bon aloi. Tout contre la ville, nous voulons la contrefaire avec et pour ceux qui l'habitent. Médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation, [l'Université foraine] se veut ainsi laboratoire d'architecture située tout autant que laboratoire de démocratie appliquée. »

Manifeste de l'Université Foraine, Notre Atelier Commun - 2012



© CAUE29 - PAF! dans l'ancien abattoir communautaire de Pont-Croix - 2024

démarche

Dans la continuité de l'accompagnement permanent à la transformation des espaces finistériens, face à la nécessité écologique et sociale de prendre soin des lieux et de celles et ceux qui les habitent, de faire avec l'existant, et d'inscrire les projets dans des situations spécifiques, le CAUE du Finistère facilite depuis 2022 la mise en place de résidences de programmation active sur le département.

En réponse à des sollicitations sur le devenir de lieux existants (friches, bâtiments à questionner, espaces publics...), PAF! propose de prendre un temps d'expérimentation et de réflexion collective avant de se lancer dans la transformation architecturale ou paysagère. L'objectif est de faire émerger des pistes programmatiques, méthodologiques et spatiales inventives, justes et inattendues, sortant des schémas habituels, adaptées aux lieux et pensées avec les futur.e.s usager.e.s, tout en aidant à l'appropriation du projet par tous.

Réalisées par des professionnel.le.s de l'architecture et du paysage, en résidence, ces études-actions ont vocation à s'inscrire dans une continuité de projet en s'appuyant sur ce qui a déjà été fait et en préparant les suites (continuité de la mise en usage, recrutement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre...).

Coordinateur et médiateur de la démarche, le CAUE est présent aux côtés des commanditaires et des résident.e.s tout au long du projet, de l'appel à candidatures jusqu'à la restitution. Il fait le lien entre les lieux et les sujets, relaie et valorise les récits et résultats, accompagne les commanditaires dans les étapes suivantes.

ÊTRE LÀ

Les équipes en résidence sont invitées à habiter sur le lieu du projet pendant 6 semaines. Cela leur permet de prendre le temps d'explorer le site sous tous ses angles et par tous les temps, d'écouter, de saisir les nuances, de démêler les a-prioris, de comprendre la complexité des situations et des relations, l'imbrication de l'historique et des petites histoires, les nœuds et les évidences. Elles sont invitées à naviguer entre les échelles, à décroquer les thématiques, à proposer des pas de côté, à établir des réponses souples, sobres, relevant du sur-mesure et de l'acupuncture, questionnant les programmations classiques et économisant moyens, matériaux et énergies.

METTRE EN ACTION

Penser les usages, leur spatialisation et le fonctionnement de l'ensemble de façon «active» implique le faire et le faire ensemble, la préfiguration à échelle 1, les tests d'usages et l'organisation d'événements prétextes à rassembler et à éprouver les lieux différemment. Il est demandé aux équipes d'investir les lieux, de les ouvrir, d'inviter commanditaires, partenaires et public à entrer et à échanger d'une autre manière qu'au travers de réunions publiques ou d'ateliers en salle. On s'autorise à essayer, à changer d'avis, à ajuster les hypothèses au fil de l'eau, tout en rendant tangible au fur et à mesure les transformations à venir.

PARTAGER ET PASSER LE RELAIS

Le temps et le faire ensemble permettent de tisser des liens, de gagner les confiances, de nourrir petit à petit des visions communes, d'anticiper les gouvernances partagées. Le rôle de l'équipe en résidence est de porter le tissage de ce récit commun, tout en le nourrissant de son regard professionnel et extérieur, et de transmettre une feuille de route pour les étapes à venir.



situations

La communauté de communes Douarnenez Communauté et l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) du Finistère Sud souhaitent être accompagnés dans la définition de projets inventifs, sur-mesure, généreux et collectifs : la transformation des anciennes usines Le Guellec pour accueillir un pôle audiovisuel d'une part, et la création d'un jardin thérapeutique au sein d'un parc de 35 hectares d'autre part.

Au delà de l'envie de prendre le temps de soulever les bonnes questions et de se diriger vers des réponses justes, probablement inattendues, ces commanditaires et les sujets qui les interrogent partagent des enjeux similaires.

MAÎTRISE D'USAGE IDENTIFIÉE

Les sujets PAF! 2025 se démarquent des éditions précédentes par la présence de futur.e.s usager.e.s bien identifié.e.s.

À l'EPSM, la question du jardin thérapeutique a vocation à être partagée entre tous les services de l'établissement (projet intersectoriel) et à réunir patients, soignants et public extérieur autour d'un projet commun qui questionne les pratiques habituelles et fait lien.

À Douarnenez, le pôle audiovisuel est bien identifié comme futur usager d'une partie des anciennes usines Le Guellec, propriété de la communauté de communes. La résidence a pour objectif d'accompagner le pôle dans l'élaboration de son projet pour le lieu tout en inscrivant cette réflexion dans une dynamique d'évolution urbaine plus large.

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Les deux projets interrogent l'équilibre à trouver entre un outil ajusté à des besoins spécifiques et accueillant pour des usages de passage, le lien avec le dehors et avec les autres, l'ouverture des lieux et le rapport à la ville autour, le désenclavement et les conditions de la rencontre.

Malgré la mise en place d'actions pour ouvrir le jardin au public et remettre en question les a-prioris sur la santé mentale, l'EPSM, en plein cœur de Quimper, pâtit de frontières invisibles. «Ceux qui sont dehors craignent de rentrer et ceux qui sont dedans craignent de sortir.» Comment inviter les un.e.s et rassurer les autres ? Comment penser le soin en rapport à la nature et l'hospitalité les mains dans la terre, partager le jardin et faire du lien par le faire ensemble ? À Douarnenez, la mutation progressive de la zone industrielle de Pouldavid pose aussi des questions de lien entre activités voisines et de rapport au quartier. Comment y imaginer un lieu vivant et agréable pour ses usager.e.s, ouvert sur le voisinage, reconnecté à la nature et à la ville, support pour développer une économie locale tout en accueillant des projets de passage ?

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT

Dans un cas comme dans l'autre, les espaces ne peuvent être pensés sans imaginer dès à présent leur mode de transformation et leur fonctionnement futur.

À l'EPSM, il ne s'agit pas de créer un jardin conventionnel, «fini», mais de faire en sorte que le projet de jardin soit un véritable support de soin et de mise en lien sur le long terme. La création d'un lieu pour le pôle audiovisuel convoque quant à elle un équilibre économique à trouver entre la transformation du bâtiment (communauté de communes) et les conditions de son utilisation (pôle audiovisuel). Comment anticiper l'évolutivité et la réversibilité des aménagements ? Comment sécuriser l'usage en limitant les dépenses de fonctionnement (juste équilibre confort/loyers, qualibrage des espaces isolés/chauffés...) ?



Douarnenez

Douarnenez Communauté mène une réflexion sur le devenir des anciennes usines Le Guellec situées dans la zone industrielle de Pouldavid à Douarnenez. Le site de ces anciennes usines de fabrication de tubes et profilés est composé de plusieurs bâtiments juxtaposés totalisant 5000 m² de bâti sur un terrain de 9000 m². La communauté de communes en a fait l'acquisition en 2021 suite au départ de l'entreprise. En 2022, un premier bâtiment (A) est réhabilité en 3 cellules artisanales et commerciales. Il accueille aujourd'hui une microbrasserie et une boutique spécialisée dans le surf et le skate. Un second bâtiment (C) est occupé par les ateliers et espaces de stockage du centre nautique de la ville de Douarnenez, qui envisage d'y pérenniser cet usage. Le troisième et dernier bâtiment (B), composé d'une partie bureaux et d'une grande halle, est vacant. Le Pôle audiovisuel Douarnenez-Cornouaille (fédération de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant actuellement installée dans des locaux peu adaptés à ses besoins au sein du port industriel de Douarnenez) y projette depuis plusieurs années un déménagement et une extension de ses activités (mutualisation de moyens, soutien au développement de projets sur le territoire). Une première étude de faisabilité a été menée en ce sens par la SemBreizh en 2022. Depuis, le projet a évolué et s'est précisé.

En association avec 4 autres structures finistéennes, le Pôle audiovisuel a créé l'Archipel des récits, un projet de mise en lien d'acteurs du son et de l'image au service du développement d'une économie locale. Ce projet s'articule autour de lieux phares complémentaires dont une école de documentaire à Mellionnec, une résidence d'auteurs à Plounéour-Brignogan-Plages, la Cinémathèque de Bretagne à Brest et les anciennes usines Le Guellec qui accueilleraient un espace principalement dédié à la production.

Ce dernier articulera espace de convivialité ouvert sur l'extérieur et espaces de travail (studio, bureaux et espaces de réunion, salles techniques, salle de projection, espace polyvalent...). L'enjeu est de créer un lieu qui réponde à des besoins techniques précis tout en ayant une capacité d'adaptation, d'évolutivité et de réversibilité dans le temps, qui réponde à des besoins locaux, en complémentarité avec les structures existantes, tout en étant attractif pour des projets extérieurs, et qui ne génère pas de coûts travaux et fonctionnement incompatibles avec la pérennité de la structure (sobriété et juste mesure des transformations).

La communauté de communes souhaite accompagner cette dynamique (programmation et faisabilité architecturale, montage de l'opération et modalités d'usage (la collectivité envisageant de porter la réalisation des travaux sur le bâtiment, tandis que le pôle prendrait en charge l'aménagement intérieur et le fonctionnement)) tout en s'interrogeant sur son insertion dans un contexte plus large (devenir des bâtiments A/B/C dans un même ensemble, articulation avec d'autres usages actuels et futurs, caractère de «lieu de vie», espaces publics extérieurs et/ou couverts, liens et porosités avec les quartiers alentours...).

Transformer la zone industrielle en lieu de vie.

Faire le lien avec le quartier, avec la ville, et avec les autres acteurs de l'audiovisuel en Finistère.

On arrivait pas à enclencher les travaux comme on le fait d'habitude parce que le projet du pôle était toujours en train d'évoluer.

Il nous faut un lieu comme un point de départ pour faire exister le pôle et fédérer.

La notion de commun est centrale.



1 km
Ⓛ nord

plage des
Sables
Blancs

Centre
nautique

île
Tristan

locaux actuels
du pôle
audio visuel.

port de pêche

port de
Trabot

173c
éduse
passerelle

mediathèque

Centre
ville de
Incarvenez

port du Rosmau

port
Klee

maire

parc des
Plomach

plage
du Ris

siège
Dmavenez
Communauté

Ploué

collège
lycée
Jean Marie
Le Bris

hôpital

Brest

vous êtes ici!

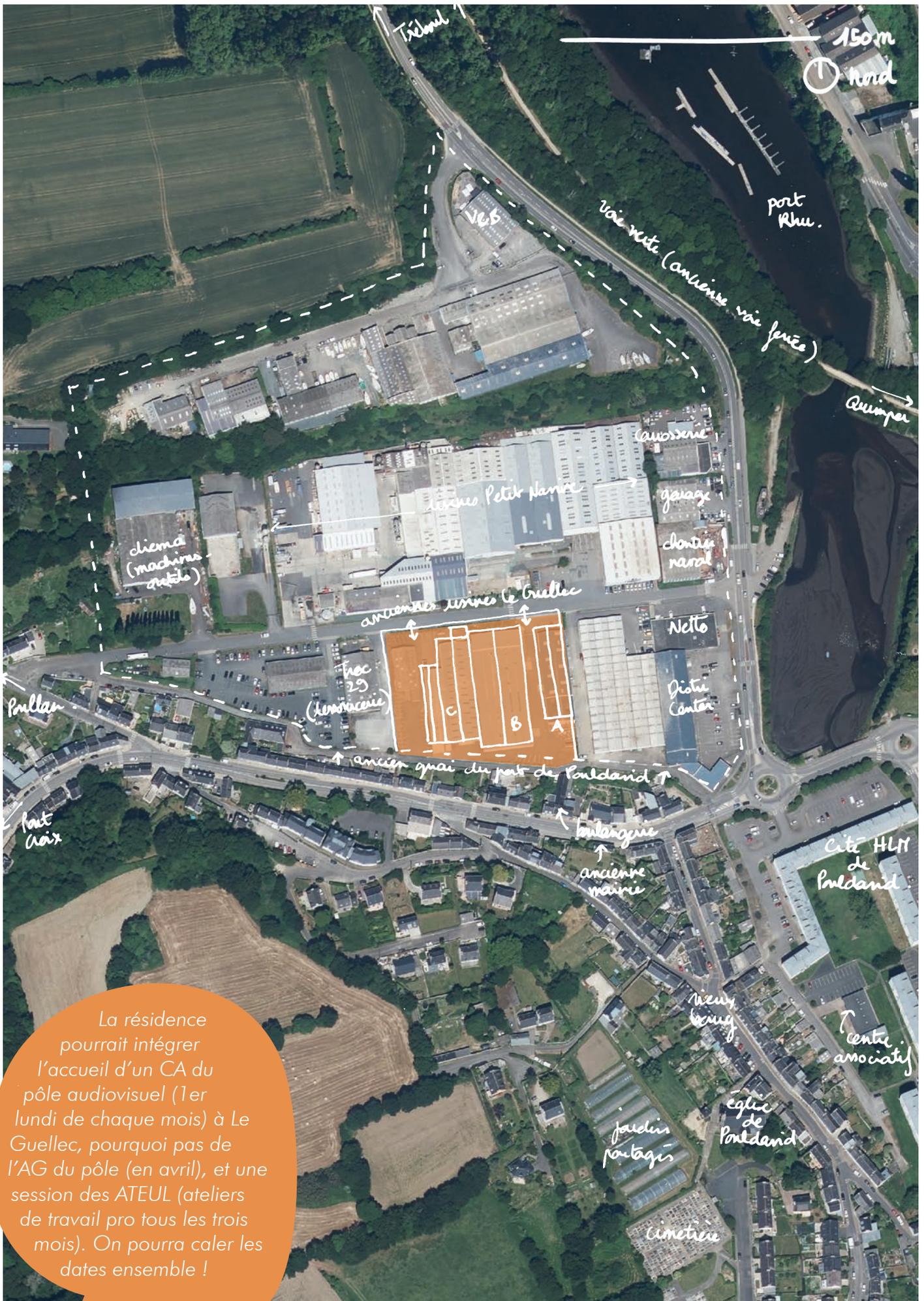
Zi de
Pouldavid

Pouldavid

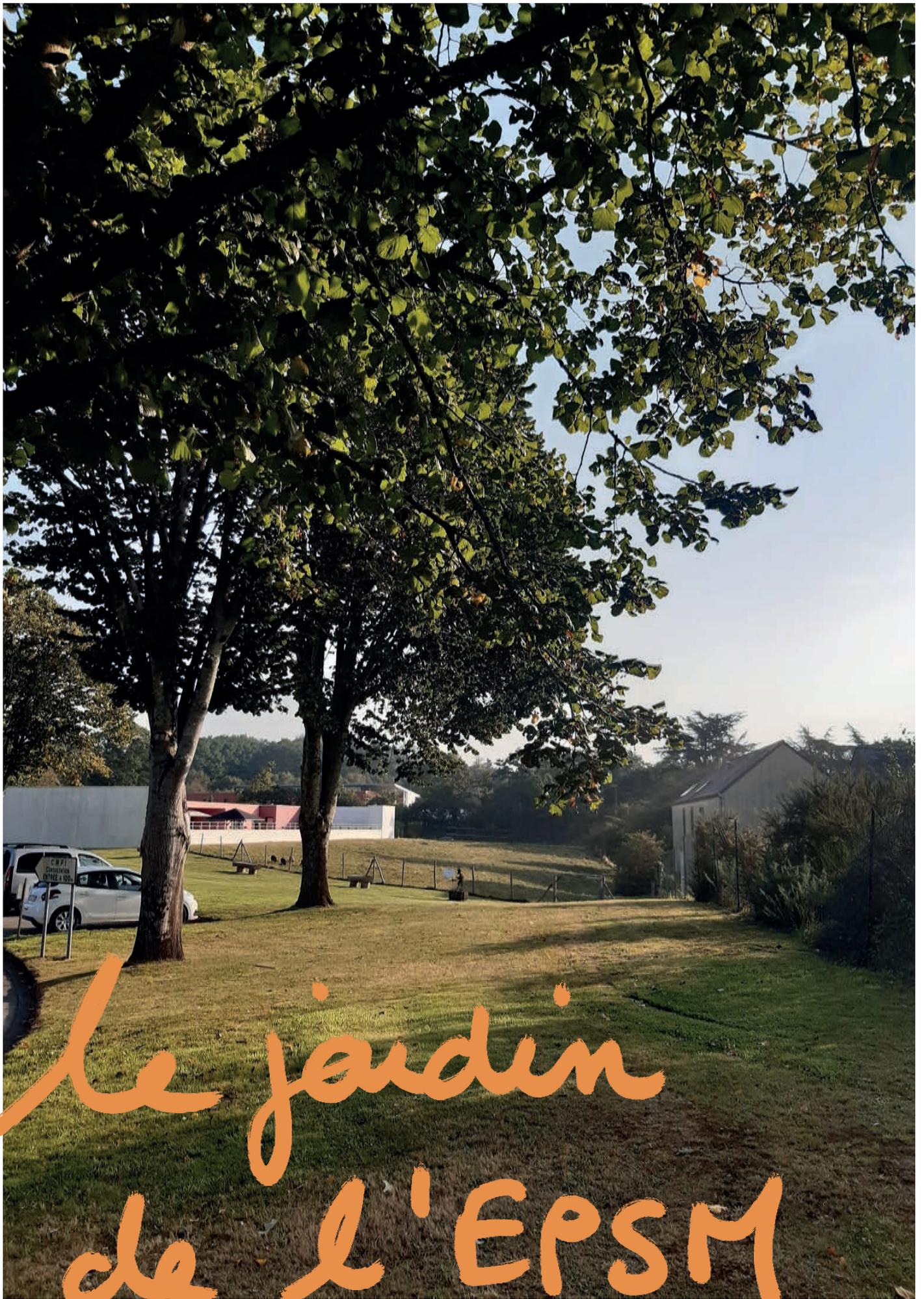
nou
Pouldergat

Quimper

« Le début des années 60, c'est la fin du vieux Pouldavid, tel qu'il était, avec sa mer qui venait derrière les maisons à marée haute, d'un côté comme de l'autre ». Le port-grève est alors rayé de la carte. « Il a été décidé que cette zone allait être comblée pour construire la zone industrielle. » C'est là que s'installe alors l'usine de tubes Le Guellec, récemment relocalisée à Quimper, ainsi que la conserverie Petit Navire.



La résidence pourrait intégrer l'accueil d'un CA du pôle audiovisuel (1er lundi de chaque mois) à Le Guellec, pourquoi pas de l'AG du pôle (en avril), et une session des ATEUL (ateliers de travail pro tous les trois mois). On pourra caler les dates ensemble !



Quimper

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) du Finistère Sud porte un projet de jardin thérapeutique sur son site de Quimper, en plein cœur de ville. L'établissement compte 67 structures de soin réparties sur le territoire dont ce site historique de Quimper, composé d'une vingtaine de bâtiments (administration, unités de soin, logistique et technique, locaux associatifs, bâtiments vacants), se déploie dans un parc exceptionnel de 35 hectares. Quatre agents spécialisés dans les espaces verts se chargent de son aménagement et de son entretien. Des démarches de valorisation du parc, ouvert sur la ville et au grand public mais peu pratiqué, ont été engagées : création d'un arboretum, visites guidées, labellisation refuge LPO, éco-pâturage, projet de mise en place de ruches... En parallèle, plusieurs pratiques d'écothérapie ont été développées au sein des pôles/secteurs de l'établissement, avec des projets principalement localisées aux abords immédiats des bâtiments concernés.

La réflexion autour d'un jardin thérapeutique intersectoriel, portée depuis plusieurs années par un groupe de travail pluridisciplinaire, a pour vocation de s'inscrire en continuité et en complémentarité de ces expériences, en faisant le lien entre les initiatives et les secteurs. Un travail conséquent de définition des enjeux et des objectifs a déjà été réalisé, donnant lieu à un premier

document programmatique. Ce dernier pose les jalons théoriques et des orientations pratiques du projet de jardin. Lieu de soin, de lien et de qualité de vie au travail, il devra permettre d'envisager les rencontres et interactions d'une autre manière - entre soignants et patients, entre patients, avec les familles et le public extérieur, avec le vivant sous toutes ses formes. Proche d'une des entrées de l'hôpital, l'emplacement retenu pour l'aménagement du jardin thérapeutique se veut visible et accessible. Face aux pôles dédiés aux patients souffrants de polyhandicap et aux unités de pédopsychiatrie, le terrain a été choisi de manière à faciliter l'accès du jardin thérapeutique aux patients en grande difficulté pour aller vers l'extérieur et aux patients les plus jeunes. Ce site pourra constituer un point de départ, un repère, qui pourra s'étendre de différentes manières à d'autres espaces du parc, afin de concilier le besoin d'un espace de transition entre le dedans et le dehors, contenant et sécurisant, et la recherche de l'hospitalité et de l'usage du parc de façon plus large. Le jardin pourra devenir le support d'ateliers et d'usages variés, d'une programmation événementielle, de formations et de recherches.

L'EPSM envisage la réalisation de ce projet de manière dynamique et évolutive, à contre-courant des pratiques institutionnelles habituelles, en requestionnant le jardin «produit fini» pour faire émerger ensemble, au fur et à mesure, des processus autant que des espaces (aménagements répartis dans l'espace et le temps, équipements nécessaires aux usages, formation des soignants, gestion et entretien...).

On ne veut pas dupliquer un jardin qui existe ailleurs.

Un cadre rassurant pour permettre l'apaisement, la créativité et la spontanéité.

A travers ce lieu, on veut créer du lien.

On a affaire à une partie de la population qui considère l'extérieur comme une menace.

Ce qui est thérapeutique, ce n'est pas seulement le jardin en soi, mais aussi la manière de le réaliser.

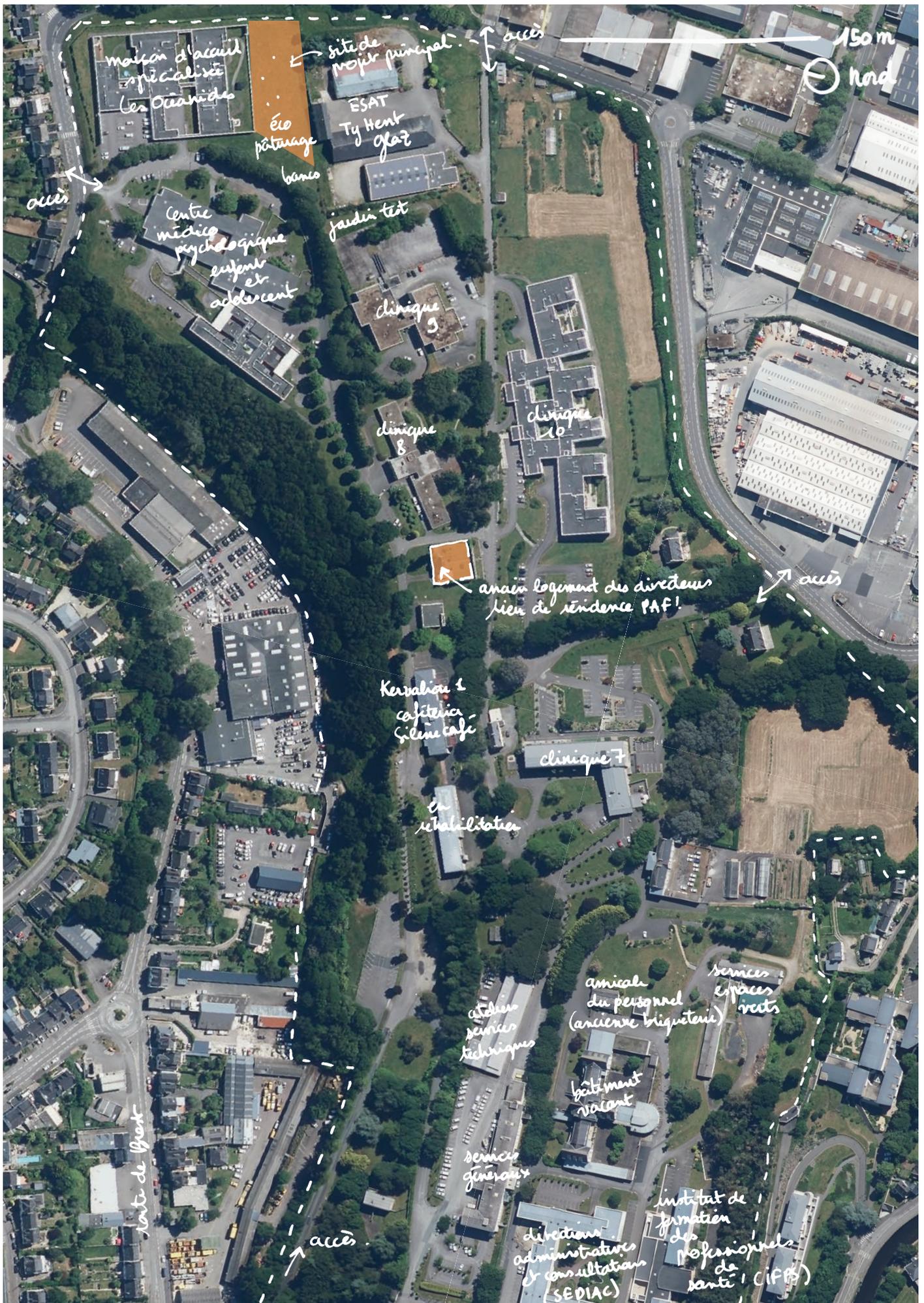
Les espaces verts existent déjà, l'idée est de les utiliser davantage dans les soins.



vous êtes ici !
l'EPSM

Un jardin pour soigner : considérer la nature comme élément de soin.

Le parc est constitué de 515 arbres (hors zones boisées) répartis en 50 espèces ou variétés différentes. Le palmier, le symbole de l'établissement, compte à lui seul plus de 250 plantes sur le site. Des tulipiers, un grand tilleul et autres pins sont les espèces les plus présentes dans le parc qui comprend également une grande variété d'arbustes.





© Jérémie Gouellou/Claire Beuparlant - PAF! dans l'ancien CIAL à Arzano - 2024

règlement de consultation

CALENDRIER DE LA CONSULTATION

04.11.24 publication de l'appel à résidences
16.12.24 (12h) date limite d'envoi des questions éventuelles sur paf@caue-finistere.fr

Les réponses aux questions seront affichées au fur et à mesure sur www.caue-finistere.fr/blog/.

Merci de ne pas solliciter les commanditaires en direct. Aucune visite collective n'est prévue.

06.01.25 (12h) date limite de candidature
15.01.25 jurys de pré-sélection (pré-sélection de 3 équipes maximum par résidence)

27.01.25 (matin) entretiens pour **DOUARNENEZ**

27.01.25 (après-midi) entretiens pour **QUIMPER**

Les entretiens auront lieu en visioconférence.

A l'occasion de l'entretien, les équipes devront préciser leur calendrier, qui pourra ensuite faire l'objet de modifications négociées.

05.02.25 annonce des équipes retenues

CALENDRIER DE LA MISSION

Le temps de résidence s'étend sur 6 semaines réparties en 3 sessions de durée libre (au minimum 1 semaine) entre début mars et fin juin 2025 (la durée pourra être éventuellement étendue jusqu'à mi-juillet sous réserve de disponibilités de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage). L'équipe candidate propose une répartition au moment de la candidature.

Le temps de résidence comprend les temps de médiation/activation (environ 50%) et les temps de préparation/production (environ 50%).

Le calendrier proposé pourra faire l'objet de modifications en cours de mission, en accord avec les commanditaires et le CAUE. Les conclusions de la résidence devront être présentées en fin de dernière session.

Le déroulé devra inclure à minima 4 réunions du comité de pilotage (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage, CAUE du Finistère) : réunion de lancement au démarrage de la première session, réunions de suivi de l'avancement en début des sessions 2 et 3, réunion de clôture en

fin de session 3. La dernière session de résidence intégrera également une restitution publique.

Une réunion supplémentaire (éventuellement en visioconférence) sera à prévoir lors de la restitution du livrable (début octobre 2025).

Une réunion préalable sera également à prévoir en amont de la première session (courant février 2025) par téléphone ou visioconférence, pour faire le point sur les modalités administratives et finaliser la contractualisation (convention).

L'équipe candidate devra considérer la nécessité de réserver un temps supplémentaire, hors résidence, pour constitution du document de synthèse, à restituer fin septembre 2025.

Un temps d'échange et de valorisation des deux résidences sera organisé en octobre 2025.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe sera composée d'un binôme de professionnel.le.s avec un.e mandataire :

DANS LE CAS DE DOUARNENEZ

architecte ou diplômé.e d'Etat en architecture

DANS LE CAS DE QUIMPER

paysagiste-concepteur/trice

Le binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

ATTENDUS

- implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage (communication...)
- activation/préfigurations/tests d'usages
- production d'un récit partageable au fur et à mesure de la résidence (blog et/ou autre)
- production d'éléments de restitution dont un document de synthèse illustré de 40 pages maximum comprenant a minima : récit de la résidence, éléments de diagnostic, enjeux et pistes programmatiques, faisabilité spatiale, stratégie opérationnelle, estimation sommaire



© CAUE29 - temps de rencontre entre PAF!#3 et PAF!#4 à l'EPSM - octobre 2024

DANS LE CAS DE DE DOUARNENEZ

- accompagnement du pôle audiovisuel dans la définition et la préfiguration de ses futurs usages (affinage du programme, faisabilité spatiale) en adéquation avec le modèle économique du projet (investissement Douarnenez Communauté, conditions de mise à disposition, aménagements intérieurs, coûts de fonctionnement) de façon à pouvoir engager rapidement le recrutement d'une maîtrise d'oeuvre (production d'éléments à intégrer dans le document programme)
- définir un plan guide pour le devenir des abords et l'intégration du projet dans le quartier et dans la ville

DANS LE CAS DE DE QUIMPER

- amorcer la transformation des lieux par des actions de préfiguration à vocation pérenne, en impliquant les futurs usagers et gestionnaires
- définir un programme opérationnel, des temporalités de réalisation, d'activation, d'usages du jardin (modalités de maîtrise d'oeuvre et de réalisation) et une économie de projet sur le temps long (investissement et fonctionnement)

MOYENS

- hébergement et espace de travail (atelier ouvert au public, sur le site du projet) mis à disposition
- rémunération forfaitaire : 20 000 €ht sur factures à l'adresse du commanditaire
- budget de production : 5 000 €ht sur présentation de justificatifs (fournitures, communication, événements, préfiguration, intervenant.e ponctuel.le...)

Ressources locales et/ou réemploi seront à privilégier, de même que la collaboration avec les agents des services techniques.

DANS LE CAS DE DE QUIMPER

un budget supplémentaire de 10 000 €ht maximum pourra être alloué, sous réserve de validation du comité de pilotage, pour la réalisation d'aménagements pérennes et/ou de préfiguration (sols, clôtures, mobilier, plantations,...).

DOSSIER DE CANDIDATURE

- le dossier de candidature (format A4 portrait) comprenant dans l'ordre suivant : note de compréhension et d'intention (1 A4 recto verso max, taille de police lisible) + références (2 A4 recto verso max) + CVs et copie des diplômes (*un fichier PDF unique*)
- la fiche de candidature complétée (ci-après) dans un document séparé (*un autre fichier PDF*)

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse paf@caue-finistere.fr. La réception sera notifiée par retour de mail. Les dossiers incomplets ou excédentaires ne seront pas pris en compte.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury composé des commanditaires (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage) et du CAUE se réunira pour pré-sélectionner les candidats admis aux entretiens puis pour échanger avec ces candidats en visioconférence.

Le jury sera sensible à :

- la clarté du propos et la capacité de synthèse
- la composition de l'équipe
- la compréhension du sujet et du contexte
- la compréhension de la démarche
- la pertinence et le calibrage de la méthode (réalisme et pragmatisme)
- la qualité et la pertinence des références
- la capacité à mobiliser et impliquer les différents acteurs et à favoriser le dialogue
- la capacité à expérimenter et à s'adapter
- la capacité à mettre en œuvre des actions de préfiguration et à réaliser des aménagements (notamment dans le cas de Quimper)
- le sens de l'écoute et la force de proposition
- l'engagement et le parti pris

fiche synthèse

PROGRAMMATION ACTIVE EN FINISTÈRE / ÉDITION 2025

L'équipe

Nom (s'il s'agit d'un collectif) :

MANDATAIRE

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

EN COLLABORATION AVEC

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Ce binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

Candidate pour la résidence de

DOUARNENEZ

QUIMPER

Je soussigné.e (mandataire), architecte ou diplômé.e en architecture ou paysagiste-concepteur/trice m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le

(signature)



Finistère
Penn-ar-Bed

LE CAUE

CONTACT

CAUE du Finistère
www.caue-finistere.fr
paf@caue-finistere.fr
02 98 98 69 15

